

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PORTNEUF
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF
LE 9 AOÛT 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du Conseil sise au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Étaient également présents :

M. Denis Grégoire, inspecteur des travaux publics, Mme Nathalie Naud, greffière et Mme Francine Hébert, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim.

Était absente :

Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
-------------------	-----------------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30. Le maire, M. Denis Langlois, souhaite la bienvenue à tous.

LÉGISLATION

192-09-08-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants : 6.2 – Dossier de M. Pierre Lajoie et 8.7 – Panneaux d'affichage.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- LÉGISLATION

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Adoption des procès-verbaux du 21 juin 2021, du 5 juillet 2021 et du 19 juillet 2021

3- SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

- 3.1 Limite de vitesse

4- PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT

5- ADMINISTRATION

- 5.1 Présentation des comptes payés
- 5.2 Présentation des comptes à payer et des chèques
- 5.3 M. Yvan Berrouard — Offre d'achat d'un terrain
- 5.4 Inspection du réservoir d'eau potable — Facture de EMS
- 5.5 Projet de lotissement — Facture Champagne et Matte
- 5.6 Caractérisation écologique — Offre de service
- 5.7 UMQ — Formation « Le budget municipal : un exercice politique »
- 5.8 CVLS — Deuxième année de l'entente
- 5.9 Équité salariale et politique salariale
- 5.10 Dépôt des états comparatifs au 30 juin 2021
- 5.11 RRGMRP — Règlement d'emprunt 38-2121
- 5.12 SEAO — Dénéigement et entretien des chemins d'hiver
- 5.13 Retour au travail au bureau de la municipalité
- 5.14 SMB — Achat d'un enregistreur
- 5.15 Nomination d'un membre du conseil responsable – Dossier Nancy Clavet
- 5.16 Élection Canada – Mandat de signature du bail
- 5.17 Subvention – PRABAM

- 5.18 Subvention – PPA-CE 2021
- 5.19 Subvention – TECQ
- 5.20 Fondation santé Portneuf — Demande de don pour la randonnée Vélo santé
- 5.21 Reclassement dans l'échelle salariale – Nathalie Naud

6- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Rapport écrit de l'inspectrice en bâtiment, environnement et permis
- 6.2 Dossier M. Pierre Lajoie

7- VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU

- 7.1 Rapport de l'inspecteur des travaux publics
- 7.2 Autorisation pour les bords de chemin
- 7.3 Situation du réservoir d'eau potable

8- LOISIRS — SPORTS — CULTURE — FAMILLE — VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Rapport de l'agente du développement communautaire
- 8.2 Subventions
- 8.3 Prix des cours d'automne
- 8.4 Ciné plein air — Paiement des droits de diffusion
- 8.5 Site Internet de la municipalité
- 8.6 Soumission pour des affiches pour la plage
- 8.7 Panneau d'affichage

9- SÉCURITÉ PUBLIQUE

10- RAPPORTS DES COMITÉS

11- BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

- 11.1 Portneuf Ensemble — Invitation à une grande assemblée le 12 octobre
- 11.2 Sécurité publique — Possibilité d'ouverture de centres d'hébergement d'urgence
- 11.3 CIEC — Fermeture officielle
- 11.4 ALON — Bilan des travaux effectués en 2020-2021
- 11.5 ALON — Bilan du déneigement

12- VARIA

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

193-09-08-21

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 21 JUIN 2021, DU 5 JUILLET 2021 ET DU 19 JUILLET 2021

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux du 21 juin 2021, du 5 juillet 2021 et du 19 juillet 2021.

SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS

LIMITE DE VITESSE

Ce dossier est reporté à la prochaine réunion.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT

ADMINISTRATION

PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

Les comptes payés au montant de 61 280.88 \$ sont présentés et annexés au présent procès-verbal.

194-09-08-21

PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer au montant de 135 920.46 \$ et de les annexer au présent procès-verbal.

195-09-08-21

M. YVAN BERROUARD — OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de M. Yvan Berrouard concernant une partie de terrain du lot 4 910 304 appartenant à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-Léonard est prête à se départir de la partie au bout de la propriété de M. Berrouard, soit approximativement 45,73 mètres par plus ou moins 14 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande 12 \$ du mètre carré;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition convient à M. Berrouard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement :

- QUE la municipalité de St-Léonard-de-Portneuf vende la partie adjacente au bout du terrain (lot 4 910 303) de M. Yvan Berrouard, soit au tarif de 12 \$ du mètre carré;
- MANDATE Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim, à signer les documents pertinents concernant l'entente intervenue entre la Municipalité de St-Léonard-de-Portneuf et M. Yvan Berrouard.

196-09-08-21

INSPECTION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE — FACTURE DE EMS

CONSIDÉRANT la réception d'une facture d'honoraires au montant de 1 302.50 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la dépense est prévue au budget 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture de EMS à même le poste budgétaire 02-41300-411.

197-09-08-21

PROJET DE LOTISSEMENT — FACTURE CHAMPAGNE ET MATTE

CONSIDÉRANT QUE par la résolution # 99-19-04-21 la municipalité de Saint-Léonard mandait l'entreprise Champagne et Matte afin de déterminer la superficie de la portion du lot 4 908 684 à acheter de M. Réjean Julien, d'estimer le volume de matériel à prendre dans la butte tout en laissant de la place pour installer des terrains sur le dessus et d'estimer le nombre de terrains d'environ 700 mètres carrés qui pourraient être projetés avec un plan de lotissement suggéré;

CONSIDÉRANT la réception d'une facture d'honoraires au montant de 1 000 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture de Champagne et Matte à même le poste budgétaire « *Gestion financière et administrative - Honoraires professionnels 02-13000-419* ».

198-09-08-21

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE — OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT l'offre de service du Groupe GEOS qui vise à effectuer la caractérisation écologique du futur développement Walsh;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'offre de service est de 3 050 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement de mandater le Groupe GEOS afin de réaliser la caractérisation écologique du futur développement Walsh au coût de 3 050 \$ plus les taxes.

199-09-08-21

UMQ — FORMATION « LE BUDGET MUNICIPAL : UN EXERCICE POLITIQUE »

CONSIDÉRANT la formation « Le budget municipal : un exercice politique » offerte par l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim et Mme Sophie Cantin, conseillère, sont intéressées à participer à ladite formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement :

- D'INSCRIRE Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim et Mme Sophie Cantin, conseillère, à la formation « Le budget municipal : un exercice politique »;
- DE PAYER la somme de 185.69 \$ par personne à l'UMQ.

200-09-08-21

CVLS — DEUXIÈME ANNÉE DE L'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE le Centre Vacances Lac Simon a rencontré les objectifs présents dans le contrat intervenu avec la municipalité en 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement de renouveler l'entente avec le Centre Vacances Lac Simon pour la deuxième année de l'entente.

201-09-08-21

ÉQUITÉ SALARIALE ET POLITIQUE SALARIALE

CONSIDÉRANT QUE l'exercice du maintien de l'équité salariale a été pratiqué par la firme Option Résultats;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité rencontre les objectifs de l'équité salariale;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution # 292-01-12-20, la firme Option Résultats avait aussi le mandat de réaliser une politique salariale;

CONSIDÉRANT QU'une politique salariale a été élaborée et présentée au comité des ressources humaines et que ceux-ci en sont satisfaits;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de mettre en vigueur la politique salariale telle que présenté, et ce, à compter du 9 août 2021.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 JUIN 2021

Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim, dépose les états comparatifs au 30 juin 2021, annexés au présent procès-verbal.

202-09-08-21

RRGMRP — RÈGLEMENT D'EMPRUNT 38-2121

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a la responsabilité de la gestion des matières résiduelles pour toutes ses municipalités membres;

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a procédé à l'acquisition de camions de collecte afin de desservir les municipalités membres;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements nécessitent la construction d'un nouveau garage pour l'entreposage et l'entretien de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a adopté un règlement d'emprunt de 1 042 841 \$ pour la réalisation desdits travaux;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités membres de la Régie doivent approuver ce règlement d'emprunt par une résolution de leur conseil au plus tard à la deuxième séance ordinaire qui suit la réception d'une copie transmise par la secrétaire-trésorière de la Régie et que si elles ne le font pas, le règlement sera réputé approuvé par les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation de ce règlement d'emprunt est également soumise à la procédure suivante :

- 1- Avis public aux contribuables du territoire de chacune des municipalités au profit desquelles la dépense est effectuée, les avisant qu'ils ont un délai de trente (30) jours pour demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de soumettre ce règlement à l'approbation des personnes habiles à voter de chacune des municipalités;
- 2- Approbation du règlement par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Léonard-de-Portneuf approuve le règlement d'emprunt numéro 38-2021 de 1 042 841 \$ adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 21 juillet 2021.

203-09-08-21

PUBLICATION SEAO — DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour le déneigement des chemins d'hiver lancé sur le site SEAO, le 5 juillet 2021, pour trois (3) et cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions devaient être déposées pour le 29 juillet 2021 avant 11 h;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une soumission conforme :

Période de trois (3) ans

Dompierre Transport : 458 050.07 \$

Période de cinq (5) ans

Dompierre Transport : 771 892.74 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement :

- D'ACCORDER le contrat à Dompierre Transport pour l'ensemble des chemins d'hiver pour l'option de 5 ans qui concernent les années 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026;
- DE MANDATER le maire, M. Denis Langlois et la directrice générale par intérim, Mme Francine Hébert, à signer le contrat au nom et pour la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.

204-09-08-21

RETOUR AU TRAVAIL AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement d'ordonner le retour au travail des employés de bureau de la municipalité, et ce, dès le 7 septembre 2021.

205-09-08-21

SMB — ACHAT D'UN ENREGISTREUR

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un enregistreur pour les réunions du conseil municipal au coût de 300.74 \$ plus taxes de l'entreprise SMB.

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL RESPONSABLE — DOSSIER NANCY CLAVET

Ce point est reporté.

206-09-08-21

ÉLECTION CANADA — MANDAT DE SIGNATURE DU BAIL

CONSIDÉRANT la demande d'Élection Canada concernant d'éventuelle élection fédérale;

CONSIDÉRANT le montant offert de 450 \$ pour 3 sections de vote, plus 75 \$ pour l'entretien des locaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de mandater Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim, à signer le contrat de location au nom de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.

SUBVENTION — PRABAM

De l'information a été donnée.

SUBVENTION — PPA-CE 2021

De l'information a été donnée.

SUBVENTION — TECQ

De l'information a été donnée.

FONDATION SANTÉ PORTNEUF – DEMANDE DE DON POUR LA RANDONNÉE VÉLO SANTÉ

Il est décidé de ne pas accéder à la demande de don pour la randonnée Vélo-Santé.

207-09-08-21 **RECLASSEMENT DANS L'ÉCHELLE SALARIALE – NATHALIE NAUD**

CONSIDÉRANT la politique salariale adoptée le 9 août 2021;

CONSIDÉRANT QUE le taux/horaire de Mme Nathalie Naud, greffière et directrice générale adjointe, n'est pas ajusté en conséquence de la nouvelle politique salariale;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajuster le taux horaire de Mme Naud pour mettre son salaire en équité avec les autres employés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'ajuster le taux horaire de Mme Nathalie Naud, greffière et directrice générale adjointe, à l'échelon 3 de son échelle salariale, et ce, à compter du 9 août 2021.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET PERMIS

Le rapport écrit de Mme Valérie Leclerc, inspectrice en bâtiment et en environnement, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

208-09-08-21 **DOSSIER M. PIERRE LAJOIE**

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre Lajoie, propriétaire du lot 4 908 664, a construit son champ d'épuration chez son voisin (lot 4 908 665), il y a environ 20 ans;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'inspection suite à l'émission du permis, une rangée d'arbres avait confondu l'inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE l'erreur a été mise à jour suite à la production d'un certificat de localisation;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur doit faire une demande à la CPTAQ afin de rendre conforme le lot 4 908 664 par une demande de servitude;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal sont favorables à cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement que le conseil municipal :

- MANDATE Mme Valérie Leclerc, inspectrice en urbanisme, afin de produire une correspondance informant la CPTAQ que la situation ne contrevient pas à notre réglementation;
- INFORME la CPTAQ que le conseil municipal est en accord avec la demande de servitude telle que déposée par M. Pierre Lajoie.

VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

M. Denis Grégoire, inspecteur municipal, présente son rapport.

209-09-08-21 **SOUMISSION RANGS JOOSTEN ET ST-ANTOINE**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de mandater M. Denis Grégoire, inspecteur municipal, à obtenir des soumissions concernant les travaux à entreprendre pour les rangs Joosten, St-Antoine et Saint-Jean-Baptiste.

210-09-08-21

AUTORISATION POUR LES BORDS DE CHEMIN

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'autoriser M. Denis Grégoire, inspecteur municipal, à utiliser le budget prévu pour le débroussaillage pour effectuer la coupe de l'herbe en bordure de chemin.

SITUATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

De l'information a été donnée.

LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE

RAPPORT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le rapport écrit de Mme Moïra Houde-Cotton, agente de développement communautaire en milieu municipal, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

211-09-08-21

SUBVENTIONS

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil municipal de doter la municipalité de modules d'entraînement afin de bonifier les parcs municipaux;

CONSIDÉRANT le budget proposé par Mme Moïra Houde-Coton;

CONSIDÉRANT QUE le programme de subvention « Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure » couvre 33 % des coûts admissibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement :

- D'AUTORISER la présentation du projet des modules d'entraînement pour les citoyens de St-Léonard-de-Portneuf;
- DE CONFIRMER l'engagement de la municipalité à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet;
- DE MANDATER Mme Moïra Houde-Coton à titre de responsable du projet, d'agir et de signer les documents requis au nom de la municipalité de St-Léonard-de-Portneuf.

212-09-08-21

PRIX DES COURS D'AUTOMNE

Il est proposé par Mme Lise Trudel résolu unanimement d'autoriser l'augmentation de 3 % des cours de la programmation d'automne et de refuser la carte de crédit American Express.

213-09-08-21

CINÉ PLEIN AIR – PAIEMENT DES DROITS DE DIFFUSION

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- DE MANDATER Mme Moïra Houde-Coton afin d'organiser un ciné plein air à la plage Eau Claire;
- DE DÉBOURSER le coût de 300 \$ plus taxes pour les droits de diffusion.

214-09-08-21

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le site Internet de la municipalité n'est pas adéquat;

CONSIDÉRANT le canevas fait par Mme Moïra Houde-Cotton;

CONSIDÉRANT QUE cette version serait beaucoup plus conviviale et pour les employés et pour les visiteurs;

CONSIDÉRANT QU'un site Web est un important moteur de tourisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- **DE MANDATER** l'agente de développement communautaire en milieu rural, à faire un partenariat avec une école afin de faire le Design interface;
- **DE MANDATER** une compagnie d'hébergement de site Internet pour accueillir notre nouvelle plate-forme;
- **D'AUTORISER** la dépense de 500 \$ pour réaliser le tout.

215-09-08-21

SOUSSION POUR DES AFFICHES POUR LA PLAGE

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'acheter 3 affiches au coût de 86 \$ plus taxes de l'entreprise Corbo Publicité inc.

PANNEAU D'AFFICHAGE

Un rappel a été fait pour changer le panneau d'affichage situé à l'entrée de la municipalité sur la route 367.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

RAPPORTS DES COMITÉS

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Portneuf Ensemble — Invitation à une grande assemblée le 12 octobre

Sécurité publique — Possibilité d'ouverture de centres d'hébergement d'urgence

CIEC — Fermeture officielle

ALON — Bilan des travaux effectués en 2020-2021

ALON — Bilan du déneigement

VARIA

216-09-08-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de lever l'assemblée à 21 h 29.

Monsieur Denis Langlois
Maire

Madame Francine Hébert
Directrice générale par intérim
Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.